

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



N° 01-2025-06

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 30 janvier 2025

Convocation du : 23 janvier 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 16

Votants : 23

L'an deux mille vingt-cinq, trente janvier à dix-huit heures et trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

FINANCES : Demande de subvention portant sur la réhabilitation de la mairie auprès de la DSIL et du Fonds Vert

Présents : Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ.

Représentés :

Mme Annie MACIOCIA donne procuration à M. Sergio MANCINI

M. Gilbert DEBARD donne procuration à M. Joël AUBERNON

Mme Laurence ROUQUETTE donne procuration à Mme Sylvie CAILLET

Mme Elodie BRELOT donne procuration à M. Philippe MAILLEZ

M. Patrick THOLON donne procuration à Mme Annick PANTEL
Mme Sophie GAGUIN donne procuration à Mme Caroline TERRIER
Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ donne procuration à M. Jean-Pierre COTTAZ

Absents : M. Franck LONGIN, Mme Anne-Sophie RAMPON, M. Philippe CASAMAYOR,
M. Cyril LANGELOT

Secrétaire de séance :

Mme Valérie BERGER

Le rapporteur rappelle que la commune s'est inscrite dans une politique de développement durable qui passe notamment par la rénovation énergétique de ses bâtiments et plus particulièrement par la rénovation de la mairie.

Afin de mettre ces travaux en oeuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès du Fonds Vert et de la DSIL pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %	Détail des postes de dépenses	Montant HT	En %
TRAVAUX	1 780 000€	100%	Autofinancement	353 006 €	20%
TRAVAUX PREPARATOIRES	25 000,00 €		Emprunts	-	0
CLOS COUVERT	800 000,00 €		Département – 2024 – Projets structurants Date validité : 08/06/2026	150 000€	8,43%
SECOND ŒUVRE	365 000,00 €		Département – 2023 – obtenue	63 000€	3,54%
LOTS TECHNIQUES	535 000,00 €		DSIL – 2019 – obtenue	43 994€	2,47%
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	55 000,00 €		DSIL – 2024 – Rénovation thermique bâtiments publics – (en cours d'instruction)	360 000€	20,22%
			Fond vert – (en cours d'instruction)	715 000€	40%
			CCMP – Transition écologique - (en cours d'instruction)	95 000 €	5,34 %
TOTAL	1 780 000€	100%	TOTAL	1 780 000€	100%

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif du Fonds Vert portant sur la rénovation énergétique des bâtiments,

Vu le dispositif de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),
Vu la décision n° 20241124 portant sur la demande de subvention pour la réhabilitation de la mairie auprès du dispositif Fonds Vert et de la DSIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Votants	23	
Pour	23	Mme Caroline TERRIER, M. Sergio MANCINI, Mme Véronique CORTINOVIS, M. Philippe MAILLEZ, Mme Sylvie CAILLET, M. Lionel CHEVROLAT, Mme Annie MACIOCIA, M. Joël AUBERNON, Mme Annick PANTEL, M. Gilbert DEBARD, M. Jean-Marc CURTET, M. Bertrand VERMOREL, Mme Laurence ROUQUETTE, Mme Elodie BRELOT, M. Patrick THOLON, M. Sébastien RENEVIER, Mme Valérie BERGER, Mme Sophie GAGUIN, M. Harris GREISS, Mme Cathy BARCELLINO, Mme Anne LE GUYADER, M. Jean-Pierre COTTAZ, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Contre		
Abstention		
NPPV		

ADOPTE les opérations et les modalités de financement,
APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
AUTORISE Madame le Maire à solliciter d'autres co-financeurs le cas échéant,
S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de la subvention,
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à ces opérations.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Carriev

Caroline TERRIER,

Accusé de réception en préfecture
001-210100434-20250130-qfX020001c643-DE
Date de télétransmission : 03/02/2025
Date de réception préfecture : 03/02/2025

Mairie de Beynost

Accusé de réception en préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception préfecture :